

Édition du
"REVEIL DU NORD"
100, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS
43, boul. Haussmann (7^e)

L'Éclair

La plus forte vente de la région

BUREAUX :
ROUBAIX : 48, rue de la Gare, 48
TOURCOING : 8, rue Desurmont, 8

Les Feux de la Saint-Jean

L'APPROCHE de la fin du mois de juin rappelle les Feux de la Saint-Jean que l'on organisait autrefois dans toutes les campagnes pour la soirée du 24 de ce mois, usage qui a aujourd'hui presque complètement disparu dans notre région.

La joyeuse soirée

Huit jours avant le 24 juin, chacun avait déjà pris les précautions nécessaires pour pouvoir ce jour-là, apporter au feu de joie une grosse brassée de paille ou de bois. Le jour de la Saint-Jean, aussitôt la sortie de l'école, chacun des enfants se mettait à la recherche de combustible, et l'on allait de ferme en ferme, demander ici une poignée de paille, de fourrage de fèves, d'oillette, là un fagot de broussailles ou de rames cassées. Bien rares étaient les maisons où l'on refusait, et puis il faut bien le dire, quand le cultivateur n'était pas là, on se servait directement à la remise ou au tas de la pature, persuadé que l'on ne faisait que prendre ce que l'intéressé absent, ont donné à l'été.

Une fois en possession du combustible, l'on improvisait des brandards sur lesquels étaient placés les fagots et bottes de paille et les plus grande portait tout cela sur le plus haut point du territoire de la commune, car une condition essentielle était de rigueur pour le feu de la Saint-Jean : il fallait l'apporter le plus loin possible. Les plus petits portaient, qui un percho, qui un mauvais bout de bois de démolition. Quand tout cela était arrivé sur le point culminant d'un coteau, il faisait nuit noire et malgré l'effort fourni, personne ne sentait sa fatigue tellement on était heureux. Cependant, on n'allumait pas le feu tout de suite, car on mettait un point d'honneur à ne pas allumer avant ceux des autres villages, et comme ces derniers tenaient le même raisonnement, il arrivait souvent que ce jeu-là durait un bon moment.

Mais finalement, il fallait bien se décider et tout à coup les flammes montaient vers le ciel, éclairant tout le paysage, et pendant ce temps, l'assistance tournait en rond autour du bûcher, en chantant à tue-tête quelques joyeux couplets.

Il va de soi que chacun trouvait que le feu de son village était bien plus grand et durait bien plus longtemps que celui du village d'à côté. Si cependant un feu voisin avait un éclat et une durée supérieurs, on trouvait tout de suite l'explication invariable : « Ils ne sont pas gênés ceux-là, ils ont du pétrole et du goudron ».

Cependant le temps se passait, il était dix heures du soir (et l'on n'avait pas d'heure été à cette époque). Les notes commençaient à s'inquiéter, on entendait, au loin, leurs appels et il fallait bien se décider à regagner son logis.

On descendait la côte par les sentiers, se laissant glisser le long des crêtes, au grand détriment des fonds de culottes dont on laissait bien quelques lambeaux aux haies et buissons. Quand chacun rentrait chez soi, tout n'allait pas pour le mieux. Certaines mères, trouvant que véritablement leur progéniture exagérait en ce qui concernait l'usage des vêtements, allongeaient quelques jaloches qui faisaient voir à ceux qui les recevaient, trente-six feux de chandelle qui n'avaient aucun rapport ni aucune ressemblance avec les feux de la Saint-Jean ! Mais qu'à cela ne tienne, on avait passé une si belle soirée, on s'était tant amusé que les remontrances ou les corrections de la maman ne comptaient guère.

Le lendemain encore, le maître d'école trouvait que les leçons n'étaient pas sages et que les devoirs laissaient à désirer, ce qui n'empêchait nullement, d'ailleurs, les écoliers de recommencer l'année suivante.

Et ne croyez pas qu'il n'y avait que les enfants pour prendre plaisir au feu de la Saint-Jean. Que de jeunes gens profitaient de l'occasion pour se rencontrer avec leurs promises, et que les sentiers et les buissons recrutaient de choses des soirées de Saint-Jean, s'ils pouvaient parler ! Les soirs de juin sont si doux et après une rude et chaude journée de travail, il était si bon de se trouver réunie loin des parents et des maisons, que tout le monde d'ailleurs prolongeait la soirée par plaisir !

Une tradition perdue

Déjà plusieurs années avant la guerre, la tradition des feux de la Saint-Jean se passait, l'entraînait n'était plus déjà le même et l'enthousiasme nuanquait. Aujourd'hui, elle est presque complètement disparue et n'est plus, comme tant d'autres choses de la campagne, qu'un souvenir ! On ne trouve aucune raison plausible pour expliquer la disparition de cette coutume ; est-elle due à l'introduction d'amusements nouveaux à la campagne ? C'est une chose bien possible ; les gens du village ont eu d'abord une bicyclette, puis les autos ont fait leur apparition à la campagne, aujourd'hui les cinémas et les appareils de T. S. F. y sont nombreux et on peut conclure que c'est l'électricité qui a tué « les feux de la Saint-Jean ».

GRESSION FLEURY.

Cent personnes tuées ou brûlées dans un hôpital à Canton

Londres, 21 juin. — Le correspondant de l'« Exchange Telegraph » à Hong-kong télégraphie qu'une violente explosion suivie d'incendie a détruit partiellement l'hôpital Eastbond, à Canton.

Une centaine de personnes ont été tuées ou brûlées vivas.

LES SIX JOURS DE M. POINCARÉ

Le Président du Conseil a commencé hier l'historique de nos dettes avec l'Angleterre

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

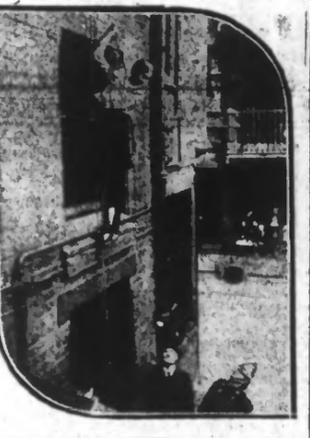
M. Poincaré est définitivement parti pour les six jours, ou plus exactement les six semaines, mais maintes fois que les journaux socialistes, il n'a point de se déquiller pour le relayer les ministres des Affaires étrangères qui se tiennent habituellement à ses côtés, ayant un rôle essentiellement passif. M. Poincaré même dans la course à sa guise, sans effort apparent, avec la même facilité qu'à la première heure, il continua son exposé sur la question des dettes et des réparations.

Après avoir terminé la question américaine, il a commencé hier l'historique de nos dettes avec l'Angleterre. Jusqu'à présent, le Président du Conseil, dont la résistance oratoire est inébranlable, n'a donné aucun signe de défaillance. Puisant de temps à autre dans les 25 tomes de dossier amassés derrière lui, il parvenait de sa voix brève et sèche, la thèse persuasive qu'il s'est fixée, lisant des textes, les expliquant, les commentant.

Ses auditeurs, les membres des Commissions des Finances et des Affaires étrangères, le suivent avec la plus grande attention. Pourtant l'aridité du sujet et la chaleur oratoire, quelques parlementaires commencent à donner des signes de fatigue. M. Scudier a dû abandonner jeudi. D'autres commencent à trainer ou plus exactement, à adopter les vues du Président du Conseil auxquelles ils étaient entièrement opposés. Lococo certaines remarques avertissement le Président du Conseil qu'un arrêt sera le bienvenu. M. Raymond Poincaré y consent avec le sourire, et pendant qu'il se réconforte en buvant quelques gorgées d'eau, son auditoire se précipite vers la buvette pour se restaurer avec des liqueurs plus colorées.

M. Poincaré va continuer à la même allure. Pourtant, comme dans toute épreuve qui se respecte, les dernières heures seront animées. Ses adversaires tenteront un dernier effort sous forme d'insultes ou de questions rédigées par les Commissions. On estime que la soirée, le Président du Conseil conservera le meilleur et passera la ligne d'arrivée en vainqueur.

Une chaîne de freins pour les sauvetages



Le gouvernement anglais vient d'adopter après essais par la brigade des pompiers de Birmingham — dont on voit ici une vue — une chaîne à freins pour sauvetages. Les personnes s'échappant en utilisant des ceintures spéciales s'accrochent elles-mêmes aux chaînes et elles sont amenées doucement à terre ; la vitesse de la chaîne étant automatiquement réduite par les freins auxquels elle est suspendue.

DISPARITION D'UN BERGER A HASPREN

Le nommé Pierre Querrien, 55 ans, berger, domicilié rue de Fleury, à Haspren, originaire de Squiffice (Cotes-du-Nord), avait épousé, en 1926, une dame Fiore Laurent. Un terrain avait été acheté et une maison fut construite.

Le 3 juin, Querrien partit sous prétexte d'aller chercher un orphelin dans l'Oise, le ménage n'ayant pas d'enfant.

Depuis cette date, il n'a plus reparu et n'a pas donné de ses nouvelles. Il est recherché. On croit à une fugue car, en même temps que lui, ont disparu les économies du ménage, soit une somme de 53.000 francs.

Le beau temps des Vacances



Par ce beau temps, les enfants, petits et grands, livrés à leur liberté et de grand air, voient arriver avec joie la période légitime des vacances. Notre photo montre une vue d'un campement de jeunes écoliers à installé dans un bois.

Le Congrès International Féminin se tient actuellement à Berlin



Voici une vue générale du Congrès international féminin qui vient de s'ouvrir à Berlin. On voit au premier plan les déléguées de l'Inde ; à gauche à droite : Mrs Rama Rau, Mrs Tina Rajadasa, Frau Mathai, Mrs Kamaladevi Chakravartya et Mrs Kristina.

30 à 40 millions soustraits à la petite épargne

De nombreuses personnes du Nord et particulièrement de Lille, Hellemmes, Seclin, Annappes et Asca, seraient les victimes de cette nouvelle et vaste escroquerie.

C'est un prélevement de 30 à 40 millions que viennent d'opérer, particulièrement sur les petits épargnants, quelques escroqueries de la Suisse, dont les agissements frauduleux n'ont pu être établis qu'après une longue enquête de la Sûreté Générale. C'est en opérant sur une valeur de 50 millions, la Clara Swansea Mining Co., que ces escroqueries, au nombre d'une dizaine, sont parvenues, en s'efforçant, le titre, à faire des dupes d'autant plus nombreuses qu'un marché menté de façon purement fictive pouvait laisser croire aux souscripteurs qu'ils faisaient une très belle affaire.

Après une enquête minutieuse, qui s'est terminée par un jugement définitif, Louis Bonhomme, demeurant à Saint-Maur, qui avait réussi à quelques jours à se constituer le porte-parole des porteurs français.

À la suite de tractations avec la Clara Swansea, il avait introduit sur le marché français, par deux fois, 2 millions de titres de la Clara, dont le prix d'émission était de 7 fr. 50. Il les revendit, lui, au prix de 20 francs environ et, grâce à des combinaisons financières, des démarcheurs habiles les ont revendus à leur tour à un taux de 40 à 70 francs.

Les deux millions de titres ayant été absorbés, c'est environ 30 à 40 millions qui ont été ainsi soustraits à l'épargne française.

Outre Bonhomme, une dizaine de personnes, banquiers, remisiers, hommes d'affaires, ont été impliqués et poursuivis.

L'enquête ouverte sur l'implication d'escroquerie et complétée à été confiée à M. Audibert, juge d'instruction.

Il est probable qu'ayant donné son état de santé des plus précieuses, le magistrat instructeur laissera Bonhomme en liberté provisoire.

L'enquête faite hier

M. Perrier, commissaire à la section financière de la Sûreté Générale, poursuit activement son enquête sur l'affaire de la Société américaine des mines de « Clara Swansea ». Le magistrat a opéré plusieurs perquisitions et entendu divers témoins.

D'après les premiers éléments de l'enquête, il du reste a été ouvert, il y a un certain temps, la société, qui existe depuis dix ans, aurait subi déjà quelques avatars et ses titres auraient enregistré, par deux fois, des dépréciations très notables. Récemment, on aurait sollicité de nouvelles souscriptions des anciens actionnaires et remis l'affaire sur pied. Au moyen d'une publicité intensive, les actions avaient été écoulées à un cours variant de 25 à 70 francs, alors qu'en réalité, les mines de Swansea étant d'un médiocre rendement, elles valaient, d'ilon, beaucoup moins.

C'est surtout dans les régions de la Bourgogne, du Massif Central et du Nord, que ces actions ont été lancées, ainsi qu'un Belgien et en Hollande. Le préjudice porté à la petite épargne atteindrait bien 30 à 40 millions. Toutefois, il faudra attendre la fin de l'enquête confiée au juge d'instruction, M. Audibert, avant de pouvoir apprécier exactement les

UN PARRICIDE A ÉTÉ JUGÉ HIER

Jules Tison, d'Hénin-Liétard, qui tua son père pour défendre sa sœur, a été acquitté par les jurés du Pas-de-Calais

Triste affaire que les jurés du Pas-de-Calais ont eu à juger hier.

Au banc des accusés est assis un tout jeune homme, bossu, au teint pâle, imberbe, la tête couverte d'une opulente chevelure aux molles ondulations. Le tête baissée, les yeux tristes, dans une attitude bien méditative et de regret, Jules Tison, 20 ans, cordonnier à Hénin-Liétard, a tué son père dans des conditions qui font une légitime défense à l'on peut dire, quand s'agit d'éviter les menaces terribles d'un père bien coupable.

Un père ivrogne et brutal

Jules Tison, au physique pourtant sympathique et étalé, on ne sait trop pourquoi, le souffre-douleur de son père. Victime civile de la guerre, car il est amputé du pied gauche, le jeune parricide a été aussi une victime du chef de famille. Le père, César Tison, ouvrier mineur, n'avait pas une conduite irréprochable. Il s'oubliait fréquemment et rendait la vie impossible aux siens. En particulier c'était Jules, qu'un décal d'obus allemands avait mutilé, qui souffrait davantage des humeurs extrêmement mauvaises du chef de famille. Tant et si bien que Jules dut souvent fuir le domicile de ses parents au grand désespoir de ceux qui étaient pour lui pleins de pitié et qui souffraient une vie bien misérable.

Scènes fréquentes

Le dimanche 27 janvier, César Tison père fit une scène atroce à son enfant qui voulait aller se promener trop tôt à son gré. Après le départ de Jules la scène atteignit son paroxysme par des reproches vifs et amères que dut essuyer la mère de l'accusé.

Le lendemain la querelle recommença non moins vive, non moins épouvantable, puisque la mère dut partir pour se mettre à la recherche d'un logis dans le but d'abriter ses enfants et échapper ainsi à la fureur de la brute.

C'est ainsi que rentrant chez lui le lundi soir, César Tison ne trouva chez lui que deux de ses enfants auxquels étaient joints deux de leurs amis. L'homme entra dans une violente colère parce que sa femme était absente. C'est alors que fou furieux César Tison intima à ceux qui se trouvaient chez lui l'ordre de sortir.

Plusieurs fois dans la soirée, les enfants de Tison essayèrent de rentrer chez eux. Jules

Les explications de l'assistant secrétaire de la « Clara »

M. Bonhomme, assistant secrétaire administratif de la Swansea et du groupement des actionnaires français, a fait la déclaration suivante :

« La Clara Swansea, société américaine pour l'exploitation des mines de cuivre en Arizona, compte de nombreux actionnaires parmi les industriels du nord de la France depuis 1900 ».

« Réorganisée en 1926, des titres nouveaux furent réservés en priorité aux anciens actionnaires. Ces titres furent émis à un quart de dollar. Des intermédiaires réussirent alors à acquérir au-dessous du pair et revendirent très au-dessus, manœuvre qui nous est actuellement reprochée, alors que nous y sommes entièrement étrangers ».

« La société, présidée par M. Souden, chairman de l'United States National Bank of Los Angeles, est de grande envergure et le groupe français vient de recevoir le concours du groupe américain, qui consacre 250.000 dollars pour l'installation de nouveaux ateliers de traitement du minerai ».

« En outre, les plaintes dont est éteite la section financière du parquet ne concernent que quelques milliers de titres, alors que l'ensemble atteint trois millions d'actions ».

Notre enquête dans la région lilloise

De l'enquête que nous avons faite hier dans la région, nous ayons vu que de nombreuses personnes, actuellement domiciliées à LILLE, HELLEMES, SECLIN, ANNAPPES et ASCA, seraient victimes de cette vaste escroquerie.

À Hellemmes, particulièrement, les titres auraient été placés par une personnalité, donnée peu de temps après le guerre à qui était alors de bonne foi, nous n'en savons rien. Néanmoins, malgré les cours élevés signifiés, les porteurs de ces titres n'avaient aucune confiance dans l'affaire.

Le scandale qui s'est accompli ne les étone aucunement ; ils l'attendaient depuis longtemps.

LA TRIBUNE DU CONTRIBUABLE

Réintégration de l'impôt foncier dans les bénéfices commerciaux

Le Conseil d'Etat vient de juger que la contribution foncière doit être réintégrée dans les bénéfices industriels et commerciaux. Il a décidé, par contre, que la taxe des biens de main-morte, dont sont passibles les sociétés anonymes, peut être déduite des bénéfices imposables.

L'Association des Contribuables du Nord de la France (Secrétariat Général, 45, rue des Anjous, à Valenciennes) est à la disposition des sociétés pour leur donner tous renseignements à ce sujet.

Sept victimes d'une collision entre un tramway et un camion à Paris

Un tramway a été pris en écharpe, au cours de la matinée, par un camion automobile, avenue Ledru-Rollin, à Paris. Dans la collision violente, sept personnes ont été blessées. Ce sont : Mmes Hélène Parrot, 33 ans, rue Jacob ; Léontine Bloch, 53 ans, rue Trousson ; Germaine Collette, 45 ans, rue de Chailion ; M. Rodane, machiniste et trois autres personnes contusionnées. Tous les blessés ont pu regagner leur domicile après avoir reçu soins dans une pharmacie voisine.

M. Goudet, commissaire de police du quartier des Quinze-Vingts, a ouvert une enquête afin de déterminer les responsabilités de cet accident.

Un désastre pour les pêcheurs

C'est l'empoisonnement de nos cours d'eau qui se fait particulièrement sentir actuellement, dans la région de Landrecies.

(DE NOTRE ENVOYE SPÉCIAL)

Fréquemment, nous entendons les doléances des pêcheurs, privés de leur sport favori, parce que la rivière qui traverse leur région est empoisonnée ; de rivières amontées, parce que les eaux du cours d'eau qui longe leur propriété sont polluées. Ces regrettables faits se reproduisent, chaque année, avec plus de fréquence, dès que les premières chaleurs se font sentir, provoquant la fermentation des débris, des déchets de toutes sortes dont quelquefois par inadvertance, souvent par mesure de commodité mais contre l'hygiène, on s'est délesté aux dépens de la rivière voisine.



Le canal de la Sambre, à Landrecies. C'est du haut de cette passerelle que des centaines de pêcheurs viennent constater la destruction du poisson.

On déplore de tels incidents. On souhaite que les Pouvoirs publics prennent les mesures nécessaires pour y obvier, et emploient de sévères sanctions contre les coupables trop peu soucieux de l'intérêt et même de la vie des populations.

Hier, c'est de Landrecies que nous est venue une lettre d'alarme. Dans cette cité et celle d'Étréaupont, les nombreux pêcheurs sont désemparés et, fait plus grave, la population est alarmée par l'empoisonnement des eaux de la Sambre, canal qui traverse en partie la ville.

Plus de pêcheurs

Le canal de la Sambre était réputé à plusieurs lieues à la ronde pour ses eaux poissonneuses.

D'Aulnoy, de Maubeuge, d'Avesnes, de toute la région, les pêcheurs à la ligne venaient chaque année amasser ses berges ; pas un pouce de terrain n'était perdu et la surface de la rivière s'éclaircissait d'innombrables petites flottilles multicolores.

Le samedi soir, le dimanche, les pêcheurs se répandaient à travers la ville en joyeuses cohortes et les commerçants louaient la nature qui dans sa générosité a fait couler une rivière près de leur cité et l'a si largement peuplée de poissons.

Cette année, le chemin de fer n'a véhiculé aucun attelage à travers la ville en joyeuses cohortes, nulle bicyclette n'a amené quelque cavalier de la gaulle, les Landreciens eux-mêmes ne sont pas dérangés pour aller eux le lieu habituel de leurs exploits et depuis l'ouverture, on ne rencontre sur les chemins de halage et sur la passerelle qui relie la ville haute à la ville basse, que de simples promeneurs qui viennent le « désastre ».

Les eaux polluées

L'eau limpide d'antan est devenue noireâtre, abjecte ; à la surface de la rivière les poissons flottent, le ventre en l'air, du canal une odeur nauséabonde se dégage, empuantissant le nuit entoure le quartier de la ville basse.

Depuis Ors sur le canal de Sambre-et-Oise, jusqu'à Hachette, en aval de Landrecies, sur le Sambre, la situation est sensiblement la même. L'empoisonnement a commencé dans le bief compris entre les écluses de Landrecies et des Estioques. Par suite du fonctionnement des pompes qui amènent autour des écluses l'eau d'aval en amont, cet empoisonnement a pu ainsi gagner Ors ; vers Hachette, le courant l'a répandu après une légère crue...

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE) (LIRE LA SUITE EN QUATRIÈME PAGE)

LES RÉSERVISTES DU NORD A ARRAS



Après l'été, les réservistes, tous originaires de la région du Nord, se font remarquer par leur entraînement aux cours d'exercices sur l'eau à l'École des Ponts de la Citadelle.